



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CONFÉDÉRATION FRANÇAISE DE L'ENCADREMENT - CGC

Le 12 novembre 2014

CFE-CGC

59 rue du Rocher
75008 Paris

☎ 01 55 30 12 12
www.cfecgc.org

Communiqué de presse de la CFE-CGC d'Air France

Après avoir été la risée de l'ensemble des médias mondiaux durant la deuxième quinzaine du mois de septembre, une majorité de pilotes grévistes d'Air France s'attaquent maintenant à l'opinion publique française pour concourir au prix Goncourt du ridicule.

Avoir fait perdre 500M€ de chiffre d'affaire à notre compagnie par une grève hors de propos ne leur suffisant pas, les pilotes grévistes d'Air France soutenus par leur syndicat ont entrepris de se faire payer leurs jours de grève. En refusant d'assumer les conséquences de ses actes, cette catégorie de salariés démontre qu'elle ne réfléchit que pour la défense de ses privilèges.

Alors que leur combat était perdu d'avance devant l'évolution inéluctable de l'environnement mondial du transport aérien, ils n'auront pas hésité à prendre en otage, les clients, les personnels et à frôler l'irréparable pour l'avenir de notre entreprise, Air France.

Si la situation de notre compagnie ainsi que la pérennité de nos emplois n'étaient pas en jeu, on pourrait sourire de ce comportement surréaliste. Malheureusement, on atteint des sommets dans l'indécence et l'égoïsme.

La CFE-CGC d'Air France s'excuse auprès de nos clients et de l'opinion publique pour le spectacle déplorable que nous montrons dans cette période de restriction pour tous sauf pour quelques uns, apparemment...

Pour la CFE-CGC d'Air France,
Ronald NOIROT : 06 08 60 09 39